



Communiqué du 13 décembre 2013

Evolution du métier d'enseignant

Nos Organisations Syndicales ont été reçues par le Cabinet du ministre de l'Education ce jour. Elles ont été informées de l'état des discussions sur l'évolution du métier d'enseignant. Elles regrettent de n'avoir pas été associées à ces discussions jusqu'à présent, et se gardent pour le moment de les commenter.

Elles notent que certaines mesures nécessiteront des ajustements pour tenir compte des particularités propres aux établissements sous contrat. Par exemple, il n'existe aucune structure de concertation sur l'organisation pédagogique de l'établissement. Elles notent également la volonté ministérielle de privilégier et de reconnaître les missions des enseignants plutôt que les aspects statutaires. L'annualisation ou « les 35h » de présence dans l'établissement, défendus par certains, n'ont dans ce contexte aucun sens, les enseignants sont des cadres et seront reconnus comme tels.

Nos organisations syndicales ont demandé à être consultées et informées régulièrement sur l'évolution du dossier et à en discuter avec leur ministère de tutelle. Ces demandes ont été entendues. Nos organisations seront particulièrement vigilantes sur ce point.

Le défi semble périlleux car il suppose que soit accepté un changement de paradigme et de sortir du modèle éducatif présent, à savoir l'élitisme républicain qui engendre l'échec scolaire.